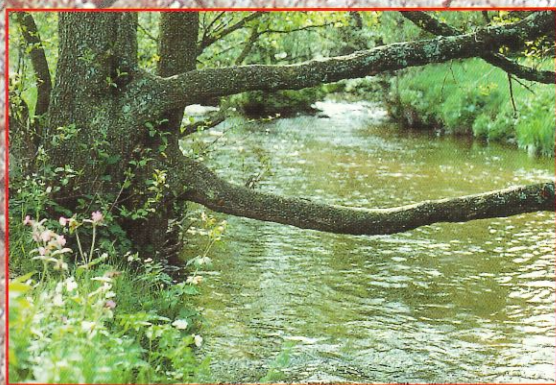


# Saint-Romain-Lachalm

---

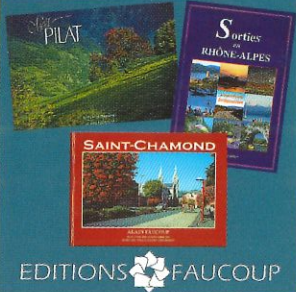


---

**Echo de nos sapins - N° 36**

---





**EDITIONS FAUCOUP**  
 Beaux-livres régionaux  
 Edition à compte d'auteur  
 Cartes Postales  
 Reportages photographiques  
 Travaux d'imprimerie  
 29 Cours Marin 42152 L'HORME  
 Tél : 04 77 22 41 07 Fax : 04 77 22 41 26  
<http://www.mes-adresses.com/editionsfaucoup>  
 e-mail : [editionsfaucoup@wanadoo.fr](mailto:editionsfaucoup@wanadoo.fr)

# BURORO1

Copieurs - Télécopieurs  
 Machines à écrire  
 Bureautique informatique  
 5, place J. Plotton  
 42000 St-Etienne - **04 77 32 50 60**  
 42300 Roanne - **04 77 70 85 90**

**VENTE - LOCATION - SAV**  
**TOSHIBA**

VIDANGES FOSSES SEPTIQUES - CURAGES EGOUTS  
 NETTOYAGES CUVES A MAZOUT - NETTOYAGES INDUSTRIELS  
 EVACUATION DES DECHETS SPECIAUX  
 INSPECTION VIDEO, TESTS D'ÉTANCHÉITÉ ET DE COMPACTAGE DES CANALISATIONS

## ////// LRA //

SARL LAURENT RABY ASSAINISSEMENT

Z.I. de la Silardière - 42500 Le Chambon-Feugerolles  
**Tél. 04 77 61 15 15 - Fax 04 77 56 23 27**

**Société d'Etudes & d'Entreprises Electriques**  
 16 rue du Fraisse 43220 DUNIERES  
 Tél : 04 71 61 74 00 Fax : 04 71 61 97 74



- Electricité : courants forts (MT-BT-Postes livraison, etc) courants faibles ( détection incendie, intrusion, réseaux informatiques..)
- Cablages d'armoires (électriques, automates, etc...)
- Eclairage public et réseaux
- Activités industrielles et tertiaires



## CARRELAGES

Revêtements de sols

### Jean-Marc BONNET

La Rive - 43200 YSSINGEAUX  
 Tél. : 04 71 65 57 24  
 Fax : 04 71 65 51 43  
 Siret 382 147 981 00023

## Jean-François ROUCHON

TERRASSEMENTS - TRAVAUX PUBLICS  
 \_\_\_\_\_ TIR DE MINE \_\_\_\_\_

2, rue de Rochefoy - 43220 DUNIERES  
**Tél. 04 71 61 90 29 - Fax 04 71 61 90 43**

# FOREZ COMBUSTIBLES

**TÉL. : 04 77 30 21 66**

42480 LA FOUILLOUSE

**Platerie - Peinture - Isolation**

## EURL Denis JARDY

L'Étoile 42220 Dunières  
 Tél/Fax : 04 71 61 91 08  
 Portable : 06 07 39 23 98



Société Nouvelle

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
 TRAVAUX PUBLICS  
 8, chemin des Cinq-Chemins  
 BP 16 - 42011 SAINT-ETIENNE Cedex 2  
**Tel. 04 77.43.21.43 - Télécopie 04 77.43.21.59**





**43620 ST-ROMAIN-LACHALM**  
 Tél. 04 71 61 23 49  
**43190 TENCE**  
 Tél. 04 71 65 42 13  
 Fax 04 71 65 43 47

**BASTIN CHRISTIAN**

**NOUVEAU :**  
 CHAUFFAGE GÉOTHERMIQUE

PLOMBERIE - SANITAIRE  
 CHAUFFAGE - ZINGUERIE  
 DÉMOUSSAGE TOITURES  
 RAMONAGE

# LE MOT DU MAIRE

## EURO : J - 165

---

A partir du 31 décembre 2001, l'euro rentrera officiellement en vigueur et remplacera le franc dans nos portefeuilles.

La France ne sera pas le seul pays à vivre ce changement, puisque les 12 nations de la zone euro intégreront simultanément cette nouvelle monnaie. Une étape concrète dans la construction européenne.

Dés le mois de juillet, les établissements financiers vous adresseront systématiquement des chèquiers en euros afin que chacun d'entre nous puisse se familiariser avec les règles de conversion.

Saint Romain aussi vivra cette transition, et votre Conseil Municipal y travaille déjà. De nouveaux logiciels informatiques permettent, depuis le début de cette année, une gestion et une comptabilité en franc comme en euro.

Dans ce numéro, l'ensemble des tarifs communaux vous est présenté en euro ainsi que le budget des travaux réalisés ou des projets en cours.

Ce bouleversement des habitudes se réalisera plus facilement pour certains que pour d'autres. Aussi, nous nous efforcerons d'accompagner ceux qui le désirent : n'hésitez pas à nous solliciter.

Bon été à tous.

Olivier CIGOLOTTI  
Maire de Saint Romain Lachalm



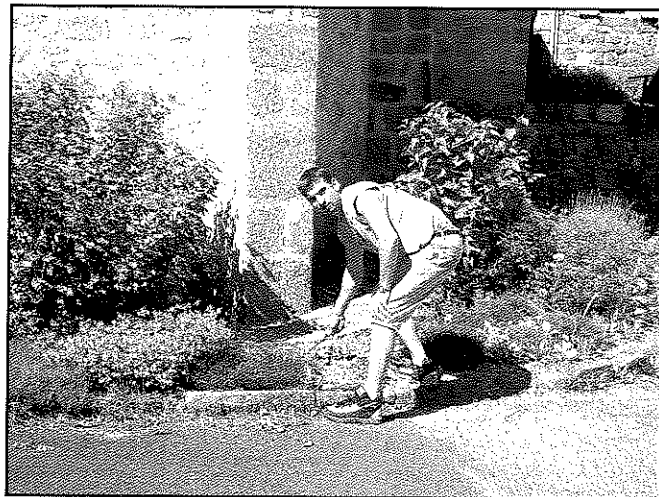
# EN BREF...EN BREF...EN BREF...

## EMPLOI-JEUNE

Compte tenu du développement de Saint Romain, le Conseil Municipal précédant avait pris la décision de procéder à la création d'un poste d'agent de développement (cf. décision du conseil municipal du 07/12/2000), avec pour missions principales :

- L'aménagement paysager
- Suivi des installations d'assainissement
- Entretien des équipements sportifs.

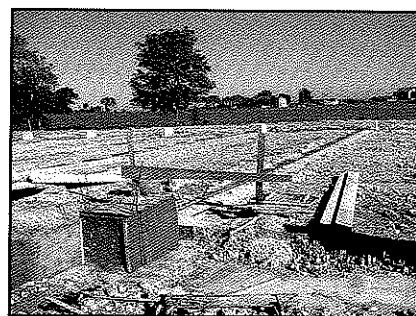
Cette création de poste correspondant au dispositif nouveaux emplois, nouveaux services (emplois-jeunes) permet l'attribution d'une aide de l'Etat de 98 000 francs / 14 940 Euro par an, sur une durée de 5 ans.



Ainsi, depuis le 12 mars 2001, Vincent Royer a été recruté pour une première période de 5 ans. Agé de 21 ans et originaire de Saint Didier en Velay, il est titulaire d'un B.E.P. Aménagement de l'Espace et d'un Bac Professionnel Aménagement Paysager. Chacun d'entre nous a déjà pu apprécier sa sympathie et son dévouement ainsi que ses qualités professionnelles.

## AMENAGEMENT DU GYMNASE : C'EST PARTI !

La plate-forme choisie pour l'implantation de cet équipement présentait l'inconvénient d'être constituée de remblais caractérisés de récents et de peu homogènes, dont il était difficile d'améliorer la portance (aptitude du sol à supporter des charges) ; ainsi, une reconstitution du terrain avec des matériaux nobles s'avérait indispensable afin d'éviter toutes éventuelles déformations notamment du dallage, support du revêtement sportif (à base de résine coulée en place).



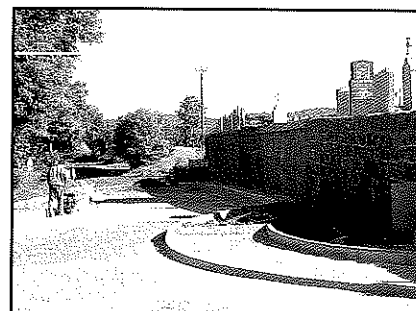
Une deuxième phase de travaux permettait la réalisation de pieux de fondation afin d'ancrer le bâtiment sur le terrain « dur », certains ayant une profondeur d'environ 6,20 mètres. Ces pieux reliés entre eux par des longrines en béton armé supporteront l'ensemble de la structure.

Alors que les travaux de maçonnerie vont se poursuivre tout au long du mois de juillet, l'ossature en bois lamellé et collé devrait être mise en œuvre après le 15 juillet. Actuellement le planning d'avancement est respecté ; ce qui laisse espérer une fin des travaux pour le début de l'année 2002.

## AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU BOURG

Comme nous avons pu vous en faire part dans les éditions précédentes de ce bulletin d'informations, un aménagement de l'entrée du bourg de Saint Romain, côté cimetière, semblait indispensable, afin de tenter de réduire la vitesse dans la traversée du village, tout en réalisant un aménagement paysager.

La réduction de la largeur de la chaussée et le changement du régime de priorité devraient contribuer à améliorer la sécurité. Attention ! Désormais, lorsque vous entrer dans le village, vous n'avez plus la priorité. Les usagers venant des villages de Montchouvet / La Faye, du Centre Bourg ou du lotissement du Châtaignier sont prioritaires.



## URBANISME

La révision de la carte communale d'urbanisme entreprise il y a maintenant plus de onze mois a été interrompue par le vote de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de Décembre 2000. En effet, dans l'attente des décrets d'applications, les services de l'Etat concernés (notamment le Ministère de l'Equipement) ne peuvent poursuivre la révision engagée.

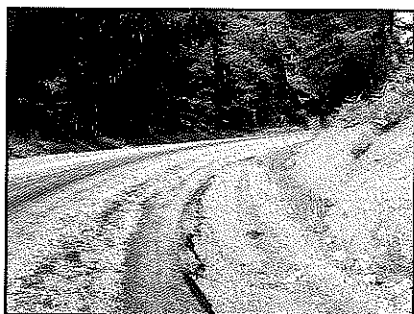
Ainsi, de nouvelles dispositions légales précisent que ce document d'urbanisme sera soumis à enquête publique. Nous avons à ce jour bon espoir que cette révision soit terminée en fin d'année 2001.

## SIGNALETIQUE

Budget : 20 000 francs HT / 3 049 Euro

Un programme de signalisation des villages, hameaux et lieux-dits de Saint Romain débute cette année. Compte-tenu du nombre de hameaux, cette opération sera réalisée en plusieurs tranches et permettra d'uniformiser et d'améliorer l'esthétique des quelques panneaux déjà anciens.

## ROUTE DE LICHEMIALLE



Le nouveau tracé s'éloigne du terrain de foot qui a récupéré ainsi son corner. « Le grand tournant » ne méritera plus son nom. Par mesure de sécurité, les accès sur la RD 45 seront perpendiculaires à celle-ci.

Les travaux de réfection de la route départementale 45 ont commencé ! Ils se dérouleront en deux tranches, la première, en cours de réalisation s'étendra du rond-point au chemin de Lautat ; la seconde se terminera à l'entrée de Lichemialle.

Un élargissement de la chaussée d'environ cinquante centimètres, ainsi que des accotements stabilisés bilatéraux d'environ un mètre permettront un confort et une sécurité accrus notamment en cas de croisement de véhicules lourds.



## REFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL

Budget 80 200 francs H.T / 12 226 Euro

Alerté par les dirigeants de l'E.S.S.R., sur des problèmes de drainage du terrain principal, le conseil municipal a décidé dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2001 de procéder à des travaux de réfection des drains d'écoulement (profonds et superficiels). Après consultation de 3 entreprises c'est la société Sport Environnement Conseils qui a été retenue pour réaliser ces travaux durant la première quinzaine de juillet 2001.

## LA RESERVE INCENDIE

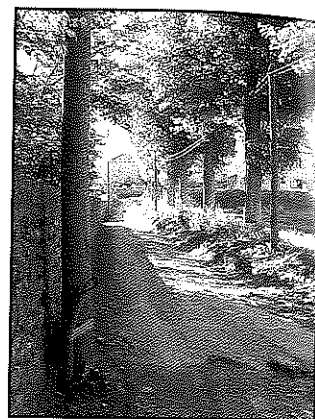
Budget 416 246 francs H.T / 63 456 Euro

Ce projet nécessaire à la sécurité incendie de la Z.A de Rullière, nous permettra de conforter l'intérêt de cette zone d'activités et d'envisager son développement éventuel. Comme prévu ces travaux débiteront courant Juillet. Après consultation et appel d'offres regroupant 8 entreprises, T.P.C.F. filiale du groupe Colas a été retenue. Il est à noter que cette entreprise réalisera également la première tranche de travaux d'aménagements sur le RD 45 en direction de Lichemialle.

## PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT

Les travaux engagés dans un premier temps sur le village de Montchouvet se poursuivent sur le secteur de la Vialle. De façon similaire, il est procédé à l'enfouissement des réseaux secs (Electricité et Téléphone).

L'entreprise Bouchardon qui réalise ces travaux se déplacera ensuite aux abords du chalet du Tennis Club, afin de mettre en œuvre un dispositif d'assainissement avec épandage (fosse toutes eaux) qui permettra de rendre plus fonctionnel ces locaux.



## ACCES INTERNET

Au début du mois de septembre, un système informatique déjà à votre disposition sera connecté à Internet. Vous aurez ainsi la possibilité de procéder à d'éventuelles recherches ou de vous familiariser avec l'outil informatique ou avec les nouvelles technologies d'informations et de communications.

A ce titre, si certains d'entre vous souhaitent être accompagnés dans cette découverte, n'hésitez pas à nous solliciter ; quelques conseillers municipaux expérimentés pourront vous apporter leur aide.

## LE REPAS DES ANCIENS

Le samedi 16 juin, 44 de nos anciens se retrouvaient au restaurant « Le Gratin » à Lichemialle, invités par la Municipalité. Ce fut un moment très agréable pour chacun, avec chansons, blagues et rires partagés avec un repas. Rendez-vous fut pris pour l'année prochaine !



## MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE



Cette année, 2 familles ont été mises à l'honneur le 23 juin 2001. Il s'agit de :

- Monsieur et Madame DELORME et de leurs 5 enfants :  
Stéphanie, Anthony, Maxime, Lucie et Camille.
- Monsieur et Madame MARCONNET et de leurs 4 enfants :  
Pascal, Stéphanie, Cédric et Myriam.

La médaille de la Famille Française échelon bronze leur a été remise au cours d'une réception en Mairie qui réunissait autour de ces 2 familles : Monsieur Michel DRIOT, les membres du Conseil Municipal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, Monsieur Olivier CIGOLOTTI, et les représentants de l'U.D.A.F.

## INFORMATION

Nous vous informons que la mairie sera fermée exceptionnellement les 16, et 17 août.

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## PORTAGE DES REPAS :

L'acquisition d'un deuxième véhicule a été envisagée, afin de répondre aux exigences sanitaires d'un tel service.

## TRANSPORTS SCOLAIRES :

Tarif de septembre à décembre 2001 et de janvier à juin 2002

*Collège* : 282 francs/trimestre soit 43 euros

*Lycée* : 374 francs/trimestre soit 57 euros

Le demi tarif reste appliqué à partir du 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille.

## PISCINE :

Les aménagements extérieurs prévus ne pourront hélas être réalisés avant l'automne, les entreprises retenues n'étant pas disponibles.

L'installation de casiers équipés d'une serrure à monnayeur sera faite pour l'été.

## ZONE D'ACTIVITES DE CHAMBAUD :

Un système de traitement des eaux usées va être réalisé à proximité du carrefour (avec la route de Marlhes).

Plusieurs projets d'implantations industrielles sont actuellement à l'étude ; ces projets concernent la zone de Chambaud et éventuellement la zone de Rullière. A suivre...

## TRAVAUX D'ENVIRONNEMENT :

L'aménagement « d'une voie verte » est envisagée. Cette opération consisterait à aménager l'ancienne voie de chemin de fer entre Dunières et le Tracol (avant le tunnel) Via Riotord, afin de favoriser la pratique du vélo, du V.T.T., du rollers, de la marche ou même de l'équitation. Cette « voie verte » pourrait ultérieurement rejoindre la Vallée du Rhône.

# L'AGRICULTURE EN QUELQUES CHIFFRES

## SOURCE MINISTERIELLE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Le recensement agricole 2000 contribue à mettre en évidence un certain nombre d'éléments significatifs dans l'évolution de ce secteur.

## EN HAUTE-LOIRE :

La diminution du nombre des exploitations agricoles (6 400 recensées) se poursuit hélas inexorablement et ce à un rythme de 2.8 % par an, en moyenne. Depuis 1988, 2 600 exploitations ont disparu sur notre département.

Les élevages d'herbivores (bovins laitiers, bovins viandes, ovins, caprins) représentent près de 75 % de l'ensemble des exploitations. L'élevage de bovins laitiers est en forte régression puisque l'on constate une diminution de près de 50 % par rapport à 1988. L'élevage de bovins viandes progresse de 12 % sur l'ensemble des exploitations.

4 800 chefs d'exploitations ou coexploitants travaillent à plein temps. 1 sur 5 est de sexe féminin. 60 % des chefs d'exploitation ou coexploitants ont moins de 50 ans. 15 % des chefs d'exploitation ou coexploitants ont moins de 35 ans.

1/4 des exploitations produisent sous signes de qualité et 8 % des exploitations procèdent à de la vente directe de produits transformés ou non.

## A SAINT ROMAIN :

Nombre d'exploitations :	37
Dont nombre d'exploitations professionnelles :	19
Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants :	43
Nombre d'actifs familiaux sur les exploitations :	67 personnes
Nombre total d'actifs sur les exploitations :	40 UTA (équivalent temps plein)
Superficie agricole utilisée des exploitations :	871 ha
Terres labourables :	362 ha
Superficie toujours en herbe :	506 ha
Nombre total de vaches :	616
Rappel : nombre d'exploitations en 1988 :	54

## **RÉGLEMENTATION**

On ne le dira jamais assez... la jeunesse n'est plus ce qu'elle était. A preuve ce témoignage désabusé : « Notre jeunesse (...) est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens ». Ça c'est bien vrai ! Une précision toutefois, cette citation est de Socrate (470-399 av. J.C). Comme le temps passe ! Mais, nous en 2001, qu'en est-il du respect d'autrui ?

- Prenons-nous garde au sens du vent avant d'enfumer le voisin lors d'un écobuage ?
- Entendons-nous le bruit de nos engins à moteurs ?
- Prêtons-nous attention aux piétons lorsque nous sommes conducteurs ?
- Estimons-nous notre environnement ?
- Respectons-nous tout simplement la Loi (Codes de la route, rural, de l'urbanisme, etc...) ?

Il suffit parfois d'être attentif aux autres, de réprimer notre "égo" pour vivre en bonne entente. Pour information, en voici quelques extraits :

### URBANISME :

#### Déclaration de travaux exemptés de permis de construire ou déclaration de clôture :

Ce formulaire doit être utilisé pour des travaux de faible importance tels que :

- modification de toitures
- modification de devantures
- ouverture de fenêtres
- création de balcons, d'abris de jardin, ateliers d'une superficie inférieure à 20 m<sup>2</sup>
- piscines non couvertes
- travaux de clôtures
- constructions démontables sans fondations inférieures à 35 m<sup>2</sup>

Documents à joindre à la demande :

- Plan de masse
- Plan de situation
- Schéma des façades
- Photographies faisant apparaître l'état existant et les modifications projetées.



## **Permis de construire :**

### Document à utiliser pour :

- Construction d'une maison individuelle (formulaire PC 157)
- Construction de bâtiments liés à une activité économique : bâtiments agricoles, industriels, commerciaux (formulaire PC 158)
- Travaux de changement de destination (exemple : transformation d'une grange en pièce d'habitation)
- Pour tous travaux dont la superficie est supérieure à 20 m<sup>2</sup> (surface hors œuvre brute SHOB)

### Recommandation :

Le permis de construire est une autorisation administrative délivrée sous réserve du droit des tiers. Il est donc recommandé au demandeur de s'assurer, indépendamment de sa demande, que son projet de construction respecte bien les droits privés éventuels des tiers intéressés.

Il peut s'agir notamment de servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; pour un projet situé dans un lotissement, il peut également s'agir des règles figurant au cahier des charges du lotissement.

Tout projet de construction d'une superficie supérieure à 170 m<sup>2</sup> doit être visé par un maître d'œuvre agréé (architecte D.P.L.G., conseil en architecture, maître d'œuvre, etc...)

Transmettez votre demande complétée à la mairie de la commune où se situe le terrain.

## **PLANTATIONS :**

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à une certaine distance :

- soit celle prescrite par les règlements particuliers existants ou par des usages constants et reconnus, lesquels sont généralement rassemblés par les chambres départementales d'agriculture.
- soit à défaut de règlements et usages :
  - . 2 mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres
  - . 0.50 mètre pour les autres plantations (C. civ., art 671).

Il n'y a pas à distinguer entre les arbres qui croissent spontanément et ceux que le propriétaire a plantés ou semés.

Elagage des plantations riveraines des voies communales et des chemins ruraux (Art. R 116-2 Code de la voirie). Toute occupation du domaine public par les branches ou les racines des plantations riveraines constitue, en l'absence d'autorisation, une saillie passible de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe.

## **NUISANCES SONORES :**

Emission, par une motocyclette de bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains, du fait de la modification du dispositif d'échappement susceptible d'accroître le bruit émis par le véhicule.

Utilisation, en agglomération, du moteur d'une motocyclette, des régimes excessifs : au démarrage, au point fixe, en circulation

Contravention de 3<sup>ème</sup> classe = 450 francs

# CALENDRIER

Concours de Pétanque + Soupe aux Choux (Pompiers)  
Fête patronale  
Soupe aux Choux (Le Bon Air)  
Randonnée + Sarrasson (Le Tennis Club)  
Soupe aux Choux (AFN)  
Choucroute (Comité des Fêtes)  
Thé Dansant (AFN)  
Bal (Comité des Fêtes)  
Don du Sang  
Animation (Comité des Fêtes)  
Exposition de livres (Ecole)  
Loto (Ecole)

Le 14 juillet  
Les 4, 5 et 6 août  
Le 15 août  
Le 26 août  
Le 1<sup>er</sup> septembre  
Le 15 septembre  
Le 21 octobre  
Le 27 octobre  
Le 6 novembre  
Le 18 novembre  
Les 8 et 9 décembre  
Le 16 décembre

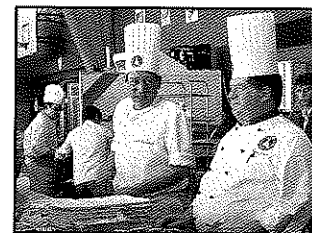


## OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA SEMÈNE

### PROMOTION/COMMUNICATION :

(Tous ces documents sont disponibles à l'Office de Tourisme)

- ✓ Dépliant et guide pratique de « la Vallée de la Semène »,
- ✓ Calendrier des Manifestations (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2001),
- ✓ Dépliant commun au musée de la Faulx à Pont Salomon, musée d'Arts et Traditions Populaires à Saint-Didier-en-Velay, à la maison du passementier à Saint Just Malmont,
- ✓ Dépliant des producteurs fermiers,
- ✓ Edition d'une page dans Escapade (supplément Magazine TV)



### ANIMATION :

- ✓ Les saucissonnades du Velay, samedi 28 et dimanche 29 avril 2001 ont été un grand succès :  
- Quelques chiffres : environ 10 000 visiteurs sur les deux jours, 27 exposants, 34 participants au concours national du saucisson sec et de la saucisse sèche, 69 produits présentés au concours.
- ✓ « Marchés des Producteurs de Pays » à Saint Romain Lachalm, les vendredis de 17h00 à 20h30, du 22 juin au 31 août,
- ✓ Visite de la Grange aux Milles Saveurs de Jonzieux, mercredi 18 juillet et jeudi 16 août, Visite commentée (3kms) des sept sites industriels de la Faulx et du musée de la Faulx, samedi 21 juillet, mercredi 8 août et samedi 8 septembre,
- ✓ Visite guidée de Saint Didier en Velay, samedi 21 juillet et samedi 4 août de 10h00 à 12h00.
- ✓ Théâtre avec la compagnie de la Renaissance à Pont Salomon (salle Massenet), dimanche 8 juillet à 18h00.

### RANDONNEES :

- ✓ Samedi 7 juillet, randonnée pédestre et VTT à Saint Ferréol d'Auroure, départ à 9h00 devant la mairie, 12h30 barbecue, 14h30 démonstration de la fabrication du clou.
- ✓ Randonnée VTT, dimanche 9 septembre : deux parcours et deux départs (Saint Ferréol d'Auroure et La Séauve sur Semène), arrivée à Aurec sur Loire.
- ✓ Réalisation d'un nouveau topo-guide de randonnée pédestre (édition FFRP) couvrant le canton de Saint-Didier-en-Velay.

### PROJETS :

- Concert de musique Salsa avec le groupe « Papa Gato » à Saint Victor Malescours, prévu pour l'automne.
- Soirée cabaret à Saint Ferréol d'Auroure, prévu pour l'automne.
- Animation sur des thèmes traditionnels (musiques, danses, contes, expositions...), date et lieu à définir.



## MARCHÉS PRODUCTEURS DE PAYS :

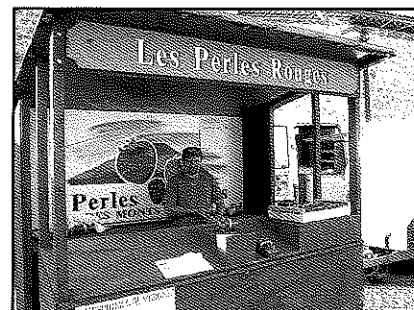


Du 22 juin au 31 août 2001

Les vendredis de 17 h 00 à 20 h 30

*Avec la collaboration de la Chambre d'Agriculture, la Municipalité et le Comité des Fêtes de Saint-Romain-Lachalm, ces marchés composés de Producteurs Fermiers et d'Artisans d'Art, seront une nouvelle fois, la vitrine des saveurs et savoir-faire locaux et l'animation sera toujours au rendez-vous.*

C'est un marché encore plus attrayant qui vous sera proposé. Vous pourrez ainsi flâner en toute tranquillité dans le Centre Bourg et apprécier produits et animations qui vous seront présentés. Détente et convivialité seront à nouveau au programme.



Vendredi 22 juin	Orgue de Barbarie. Petites balades en poney.
Vendredi 29 juin	Démonstration de fabrication de sabot Démonstration de tournage sur bois Théâtre : interprétation de scènes classiques 18h00 : inauguration des marchés 21h00 : chorale intercommunale de Saint Didier & Harmonie de Terrenoire (salle polyvalente)
Vendredi 6 juillet	Concert par " La Laborieuse " (école de musique de Dunières) Démonstration de dentelle aux carreaux Petites balades en poney
Vendredi 13 juillet	Démonstration de tournage sur bois Balades en calèche 21 h 00 : Animation sono avec " Paradox "
Vendredi 20 juillet	Exposition de tracteurs anciens Démonstration de vannerie Démonstration de ferrage par un Maréchal Ferrant
Vendredi 27 juillet	Démonstration de fabrication de sabot Spectacle de Twirling Bâton Petites balades en poney
Vendredi 3 août	Démonstration de vannerie Stand vente et dédicace de romans régionaux (A. Martin, J. Gorgaud)
Vendredi 10 août	Démonstration de fabrication de sabot Balades en calèche
Vendredi 17 août	Démonstration de dentelle aux carreaux Stand vente et dédicace de romans régionaux (A. Martin, J. Gorgaud, Y. Gimbert)
Vendredi 24 août	Orgue de Barbarie
Vendredi 31 août	Animation sono avec (Paradox)

Pour le mois d'Août, animations par les producteurs : présentation de diverses races bovines, battage au fléau, traite de lait à la main, etc...

### OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE LA SEMENE

5, rue de la République - 43140 Saint Didier en Velay

Tél : 04 71 66 25 72 / Fax : 04 71 66 25 83

Horaires d'ouverture : (Juillet et Août)

Lundi - Samedi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 18h00

Dimanche : 9h30 - 12h30

# COUP DE POUCE À L'EMPLOI

L'association « Coup de Pouce à l'Emploi », qui a vu le jour en février 1998, comporte deux ateliers distincts.

Ouvert depuis le 8 mars 1999, l'atelier « **Repassage** » compte désormais trois salariés : une responsable d'atelier à 30 heures par semaine, une seconde personne à 20 heures. Une croissance continue du travail a permis à une personne d'être embauchée en emploi jeune en décembre 2000. Cette troisième personne est chargée d'effectuer des tâches de secrétariat et de développer l'activité de l'atelier. Actuellement, une soixantaine de personnes font régulièrement appel à nos services et une vingtaine de manière occasionnelle. Pour cela, l'atelier dispose de neuf dépôts de linge sur le nord-est du département.

Mis en place le 4 mai 1999, l'atelier « **Entretien de l'Espace** » compte désormais six salariés : un chef d'équipe à 30 heures encadrant quatre ouvriers (dont trois d'entre eux en CEC à 30 heures et une personne recrutée en septembre 2000 en CES) et un emploi jeune chargé de la prospection, de la préparation et du suivi des chantiers.

L'objectif de l'association reste l'insertion par l'économique : permettre à des personnes de travailler et de se former dans un cadre aidé, avec comme ligne de mire l'ambition personnelle de trouver un emploi stable. Il existe bien des manières de soutenir ce projet :

- ✓ Se proposer comme bénévole de l'association,
- ✓ Etre client de son atelier de repassage. Sur la commune, le salon Cécile Coiffure assure le dépôt de linge depuis février. Toute personne intéressée peut remettre son linge avant le mercredi et le reprendre le vendredi après-midi. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.
- ✓ Se proposer pour assurer le dépôt de linge pour les communes environnantes non desservies actuellement.



Salon Cécile Coiffure

Au cours de l'année 2000, les salariés de l'atelier « Entretien de l'Espace » sont intervenus deux fois sur le territoire de la commune :



Ouverture de la Route des Vins

- ✓ En février, les massifs situés sous le Calvaire ont été taillés. Les arbres dominants ont été élagués pour permettre à la végétation arbustive de se développer.
- ✓ En août, la Communauté de Communes de Montfaucon a financé cinq journées au cours desquelles deux tronçons de l'ancienne Route des Vins ont été débroussaillés, le premier de Cîtres en direction de Lautat et le second de Gauthier en direction du Mazel.

De plus en plus, les responsables de l'atelier « Entretien de l'Espace » élargissent leur champ d'intervention qui restent néanmoins cantonnés à des espaces publics ou à des zones qui ont fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général. Depuis avril 2001, le projet VTT, conduit par le Syndicat Mixte des Trois Rivières concernant tout le nord-est du département (450 kms de circuits), est entré dans sa phase active. Les berges de plusieurs ruisseaux qui alimentent la Dunière ont commencé d'être également nettoyées.

Merci aux municipalités et aux dépositaires de linge qui soutiennent l'association. Ce partenariat entre élus et militants associatifs permet, à travers un service rendu aux collectivités et aux particuliers, une réinsertion professionnelle pour quelques personnes.

Pour nous contacter :

Coup de Pouce à l'Emploi – N° 153 HLM La Bâtie  
43600 SAINTE SIGOLENE - TEL/FAX : 04 71 75 06 93



# LE CHEMIN VICINAL SAINT-AGRÈVE - LE CHAMBON FEUGEROLLES (suite)



Ce chemin qui traversait notre commune de la Revicole à Moulin Blanc avait été doté d'un nouveau pont en 1807 et d'un nouveau tracé Saint Romain – Moulin Blanc en 1808. Le 12 mai 1808, le conseil estime qu'il serait préférable que ce chemin aboutissant à Pleyne vint aboutir directement à Saint Just : le trajet vers le Chambon et Saint Etienne en serait notablement abrégé. (Pleyne se trouve actuellement proche du lieu où la route venant de Saint Didier bifurque à gauche vers Saint Ferréol et à droite vers Saint Just).

Cette commune tirerait grand intérêt à rendre praticable un trajet Saint Just – Firminy pour aboutir à la grand route Firminy – Saint Etienne. Le 10 mai 1811, le conseil blâme sévèrement Saint Didier qui s'entête à ne pas rendre carrossable sur son territoire un tronçon de ce chemin d'environ 500 mètres portant ainsi préjudice à tout un ensemble de communes.

En 1815, pluies, inondations, défaut d'entretien pendant 7 ans ont provoqué l'entier ravinement de tous les chemins de la commune : 300 journées à bras et 100 à chars sont nécessaires et doivent être appliquées en priorité au chemin le plus important. Pour éviter au maximum les ravinelements, le conseil décide que les propriétaires riverains des chemins devront, sous peine d'amende, en nettoyer les fossés pour retenir et canaliser les eaux de ruissellement de leurs terres.

Le 12 décembre 1817, des réparations s'avèrent nécessaires au pont de Moulin Blanc : les ponts en bois de sapin se détériorent rapidement. En mai 1824, les garde-fous du pont doivent être réparés. En 1825, le pont est à la veille de crouler à cause du mauvais état de la charpente. On s'oriente vers la construction d'un pont en pierre avec pile centrale, si Saint Victor est d'accord... Le consentement fut sans doute acquis puisque le 10 février 1828 a lieu l'adjudication des travaux « à la moins dite » après affichage dans les communes voisines. Les travaux sont minutieusement détaillés et englobent l'extraction et la taille de la pierre.

Voici en résumé quelques détails : fondations à 3 pieds (99 cm) en dessous du lit de la rivière. Si l'on ne trouve pas le roc, on devra bâtir sur un cadre en bois d'aulne ; épaisseur de la voûte : 1 pied et demi (49.5 cm). Sur la voûte une couche de cailloux et chaux de ½ pied (16.5 cm) surmontée d'un lit de sable de 9 pouces d'épaisseur (un peu plus de 24 cm) et enfin d'un pavage de 8 pouces (22 cm) ; épaisseur des murs des parapets : 18 pouces (49 cm) ; leur sommet sera protégé par des pierres d'une seule pièce appelées « bonnets ».

Claude Muthuon soumissionnaire à 1 200 francs, Claude Sabot à 1 100 francs et Jean Saumet à 950, emportent l'adjudication. Saint Victor entre pour 1/3 dans les dépenses. Les 26 et 27 août 1834, des inondations entraînent la chute du pont !... Le 12 octobre 1834, le Sous-Préfet indique qu'une somme de 700 francs est inscrite au budget pour la réparation des dommages ; une somme plus importante sera demandée au gouvernement si la commune participe : elle ne le peut que très faiblement. Dans l'immédiat, elle envisage des travaux provisoires...

Le 26 juin 1836, le Préfet annonce que le chemin Saint Agrève – Le Chambon passant par Dunières, Saint Romain et Saint Just pourrait être classé en « vicinal de grande communication », et qu'il pourrait être modifié en passant par Riotord. Le conseil doit répondre aux questions.

- 1/ Ce classement est-il utile à la commune ?
- 2/ Est-elle prête à en assumer les charges ?
- 3/ A-t-elle des suggestions à présenter sur la direction de ce chemin, son amélioration ou sa rectification ?

En réponse, le conseil déclare que depuis 28 ou 29 ans, il existe un chemin de 1<sup>ère</sup> classe Saint Agrève – Le Chambon de 6 mètres de largeur : le faire passer par Riotord allongerait le trajet de 8 km et lui porterait un grave préjudice.

Le 20 novembre 1836 : à la nécessité d'améliorer la traversée de Saint Romain où le chemin n'a que 4 mètres de largeur, le conseil fait remarquer que pour lui donner 5 mètres, il suffirait de reculer le mur d'un jardin sur une distance de 25 mètres ; le long de l'église, le terrain du cimetière sera enlevé dans 2 ans.

Le 20 mai 1839, c'est déjà chose faite puisqu'il est nécessaire de réparer le mur et la chapelle sud de l'église ébranlés par un déchaussement de près de 2 mètres de largeur, dépourvu de parapets et en faux équerre avec le chemin. Donc, depuis sa destruction en 1834, ce n'est toujours qu'un pont provisoire.

De plus, les jours de crue, le chemin agit comme une digue et fait refluer les eaux vers le pont menacé ainsi de destruction : il faudrait prévoir un ponçon ou un gros aqueduc supplémentaire pour faciliter le passage de l'eau...

Nous verrons qu'en 1836, le projet de ce chemin de grande communication Saint Agrève – Le Chambon abandonne le trajet primitif Dunières – Berc – La Reviolle pour ouvrir une nouvelle voie par la vallée du Gournier.

Le Père Vialleton

## LE COMITÉ DES FÊTES

Les vacances et les beaux jours arrivent, accompagnés de multiples animations. Pour ce semestre, le Comité des Fêtes vous propose son menu. Pour commencer, notre équipe est présente aux marchés de Pays qui ont débutés le 22 juin suivi le soir même du traditionnel « Bal de la St Jean ».

Viendra ensuite la fête patronale les 4, 5, et 6 août en collaboration avec les sociétés. A ce juste titre, nous vous remercions de votre agréable accueil lors de notre passage pour la vente de brioches le samedi 4 août. En effet, grâce à votre générosité, nous pourrons offrir un colis de fin d'année à chaque personne de 70 ans et plus, résidant sur notre commune.



Nous continuerons le 15 septembre avec un bal musette avec orchestre accompagné de sa choucroute garnie. Le 27 octobre sera organisé un bal. Et le 18 novembre, l'équipe du Comité reconduira son animation pour les enfants, vu le franc succès de l'année dernière. Comme vous le voyez, il y en a pour tout le monde, et c'est ce que nous allons essayer de continuer avec tous ceux qui voudront bien se joindre à nous, car les porteurs d'idées nouvelles seront toujours les bienvenus.

P.S. : Nous vous rappelons que le concours de pétanque de la vogue est accessible à tous, enfants, parents et grands-parents.

Amitiés et Bonnes Vacances à Tous

Le Président  
Roger LARGERON



## ECOLE SAINT-JOSEPH



Encore une année scolaire achevée. Ce dernier trimestre a été marqué par la classe de mer à Sète pour 39 enfants du CE1 au CM2. Ils racontent :

Nous, classes de CE et CM, sommes partis du 14 au 18 mai au centre du Lazaret.

Nous avons étudié la faune et la flore du bord de mer. Nous sommes allés voir l'arrivée des chalutiers et le Mont St Clair.

Nous avons pris le bateau, visité la station de lagunage de Mèze, l'usine de conchyliculture de Bouzigues, le musée de Thau.

Nous avons joué dans l'eau (un peu fraîche) et fait

des châteaux de sable.

Pour finir, nous nous sommes rendus à l'aquarium d'Agde .

Nous avons passé un bon séjour avec nos maîtresses Elisabeth et Béatrice, les mamans Dominique et Marie-Noëlle, nos copains de classe et nous sommes prêts à y retourner.

Les enfants de CE1 et CE2

Les maternelles, eux, se sont rendus au Neyrial à Yssingeaux le 19 juin où ils se sont exercés à différentes activités : quad, tir à l'arc, poney...

Toute l'école a participé à la rencontre sportive à Montregard où chacun a montré son talent sportif.

Les Cours Moyens sont allés à Saint Pal, où ils se sont affrontés à quelques 1 200 autres enfants au cross de l'UGSEL. Saluons la performance de Loïc Montérymard qui est arrivé 10<sup>ème</sup> .

En mars, les petits ont assisté à la salle des fêtes au spectacle des « Trois Chardons » intitulé « Tchico ».

Les Grandes Sections ont fait du mini tennis avec un nouveau professeur, Monsieur Gérald Jourgeon durant les mois de mai et juin.

Le projet informatique est à présent terminé, les travaux des écoles de la Communauté de Communes seront exposés à la mairie durant tout le mois de septembre.



## O.G.E.C.

La première année scolaire du 3<sup>ème</sup> millénaire se termine, c'est donc le moment de regarder en arrière pour apprécier ce qui s'est fait et ce qui s'est passé au cours des 10 mois écoulés.

En janvier, une équipe de papas, bien connue, a travaillé tout un samedi pour remplacer la pelouse dans la cour des Maternelles par une surface plane et plus propre : qu'ils soient chaleureusement remerciés car ça n'a pas été facile.

Le Loto organisé en Décembre et la soirée théâtrale donnée début Février ont connu un certain succès. En revanche, la soirée concert n'a pas attiré beaucoup de spectateurs, c'est dommage.

Pour la rentrée 2001, le nombre d'élèves sera pratiquement semblable à celui de cette année, encadré par la même équipe enseignante à une exception près et nous le souhaitons vivement, par les 2 aide-maternelles très estimées et aujourd'hui indispensables au bon fonctionnement de l'Ecole.

De plus en plus d'enfants restent à la cantine pour le repas de midi : ceci n'est pas sans poser quelques problèmes de locaux et d'intendance. Heureusement, la Municipalité est là pour nous aider à trouver une solution.

De plus en plus de familles aussi, souhaitent que d'autres services soient apportés par l'Ecole : il semble difficile de satisfaire toutes ces demandes dans l'immédiat. Il faut savoir qu'il y a toujours de lourdes charges financières pour notre école, pour quelques années encore : toutefois des espoirs sont permis à moyen terme. Pourtant, certains parents d'élèves, des bénévoles, des amis fidèles sont toujours là, prêts à de nouveaux efforts, ce dont je les remercie vivement.

Il est regrettable, par contre que d'autres parents ne se sentent jamais concernés. Nous sommes tous partie prenante de cette Communauté Educative : O.G.E.C. – enseignants et parents d'élèves. C'est pourquoi, nous souhaiterions d'autres bonnes volontés pour s'engager dans l'association, pour participer aux différentes activités et pour faire face aux exigences grandissantes de notre société. Qu'on y réfléchisse jusqu'à la rentrée.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

La Présidente  
Christiane Bertrand

## CENTRE AÉRÉ

Le centre sera ouvert encore cette année seulement pendant le mois de juillet, en attendant d'ouvrir les petites vacances peut être prochainement... Cet été, nous avons accueilli de nouveaux enfants, nous espérons qu'ils seront ravis. Nous rappelons que le tarif de l'inscription se fait toujours avec le quotient familial calculé ainsi :

$$QF = \frac{\text{Revenu mensuel brut} + \text{Prestations familiales}}{\text{Nombre de parts}}$$

Nombre de parts : 2 pour les parents,  
+ 1/2 par enfant à charge,  
+ 1 par enfant à partir du 3<sup>ème</sup>

Quotient Familial au 01/07/2000. Lors de l'inscription bien apporter un justificatif de la CAF avec son numéro d'allocataire. Cet été, les sorties externes, ou activités particulières devraient être :



- ☞ Mercredi 4 juillet : Olympiades Montfaucon/ Saint-Romain avec remise en jeu de la coupe gagnée l'année dernière,
- ☞ Vendredi 6 juillet : Base de loisirs Le Neyrial,
- ☞ Mercredi 11 juillet : Piscine à Dunières,
- ☞ Vendredi 13 juillet : Parc Robinson pour de l'escalabre,
- ☞ A partir du mardi 17 juillet : Mini Camp,
- ☞ Vendredi 20 juillet : Voile au barrage de La Valette,
- ☞ Mardi 24 juillet : Piscine à Dunières,
- ☞ Jeudi 26 juillet : La Fête du Centre,
- ☞ Vendredi 27 juillet : Pêche ... et fermeture.

Sous le couvert de l'Association Familiale, nous envisageons d'ouvrir des Cours d'Anglais, un questionnaire circule, tenez-vous informé si vous êtes intéressé.

Nous souhaitons de bonnes vacances à toutes et à tous.



# **ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DE LICHEMIALLE**

Cette année, les enfants ont bénéficié d'interventions après le temps de cantine dans le cadre de contrats éducatifs locaux. Monsieur Courbon a animé un atelier informatique le mardi de 12h30 à 13h30 et de 16h30 à 17h30 et le jeudi de 12h30 à 13h30. Les enfants du cycle 3 (CE2 & CM) ont été concernés par cette activité. Madame Saignol est intervenue en lecture de conte avec les enfants du cycle 1 & 2, le lundi et le vendredi de 12h15 à 13h15.

Un journal scolaire édité par les écoles publiques de la Communauté de Communes a été réalisé. Il résulte d'envoi d'articles entre les écoles grâce au courrier électronique. Deux numéros ont vu le jour en décembre et en juin. Les enfants de cycle 3 ont bénéficié d'une animation théâtre qui a débouché sur une représentation le 15 juin à la salle des fêtes de Saint Pal de Mons.

Afin de concrétiser les échanges de courrier électronique, une visite chez les correspondants de l'école de Frugères-les-Mines s'est déroulée les 18 et 19 juin. A cette occasion, les enfants ont visité un musée de la mine et le Puy de Lemptegy.

Lors de la fête de la musique, le 21 juin après la classe, les enfants de Cycle 2 & 3 ont chanté le répertoire proposé le 18 mai lors du concert des « classes chantantes » et ont proposé un spectacle de percussions sur des rythmes brésiliens. Les enfants de cycle 1 ont effectué une danse sur une musique irlandaise.

Le 25 juin, toute l'école était en voyage scolaire à la ferme des animaux du monde à Tence : visite de l'espace animalier le matin et spectacle de cirque l'après-midi.

Après une fin d'année bien remplie, les 42 enfants de l'école publique goûtent des vacances bien méritées.

## **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LICHEMIALLE**

L'A.P.E. est l'association des parents d'élèves de l'école intercommunale publique, qui regroupe cette année 12 familles. Elle organise chaque année 2 manifestations : la vente de brioches qui a lieu généralement en mars, et la kermesse accompagnée du concours de pétanque, en juin.

Une manifestation supplémentaire sera au programme de la rentrée 2001/2002 : l'A.P.E. a la charge d'organiser le « Bal des Jeunes » pendant la vogue de Saint Pal de Mons, le samedi 8 septembre 2001. Les bénéfices de ces actions sont investis pour agrémenter la vie scolaire et extra-scolaire des 42 enfants présents en cette fin d'année 2000/2001.

En effet, en juin 2000, l'association a participé à la sortie de fin d'année au parc animalier de Peaugres. En septembre et octobre, les enfants de la « classe des grands » sont allés à la piscine de Dunières. L'A.P.E. a financé en partie cette initiation à la natation. Pour Noël, nous avons offert à chaque tranche d'âge des jeux éducatifs avec lesquels, les enseignants peuvent travailler et les enfants jouer pendant les récréations pluvieuses ! En juin 2001, l'A.P.E. a aidé les familles d'enfants de Grande Section, CP, CE, et CM à partir 2 jours, à la rencontre de leurs correspondants de Frugères-les-Mines.

De plus, l'A.P.E. a en charge la gestion des goûters (achat et facturation) que les enfants prennent en commun, ainsi que la facturation aux familles de la cantine. Les repas sont livrés par la Maison de Retraite de Sainte Sigolène.

En attendant la rentrée des classes, nous vous souhaitons un agréable été plein de souvenirs, de soleil... et de repos pour bien redémarrer !

Sophie SAURON  
Présidente A.P.E.



## LA COUR DES LIVRES

Cette année encore, notre bibliothèque fonctionnera tout l'été sans interruption pour le plaisir des habitants du village et des vacanciers.

Le bibliobus est passé le 31 mai permettant de renouveler une grande partie de nos livres. Une attention a été particulièrement apportée au choix de livres pour jeunes, surtout des romans et des contes. Nous espérons ainsi que nos adolescents trouveront un vaste choix correspondant au goût de chacun pour passer d'agréables vacances d'été grâce à de bons moments de lecture. Nous sommes à votre disposition chaque fin de semaine : le samedi de 10 h à 11 h et le dimanche de 9 h 30 à 11 h

La cotisation annuelle, comme l'an passé est de 30 francs par famille. Espérant que chacun trouve livres et documents à son goût, nous vous souhaitons un bel été. Bonne lecture à tous.

L'Equipe Bibliothèque.

## LA BOULE AMICALE

Voici venir les beaux jours et les boulistes désertent les boulodromes couverts pour se retrouver au grand air ! le moment semble donc venu de faire un rapide résumé des grands moments qui ont jalonné ces derniers mois.

A l'automne, déjà, le 24 septembre, un de nos boulistes émérites J.P. Grenier devenait champion de Haute-Loire en Tête-à-Tête et se qualifiait pour le « régional » à Aurillac où il échouait en quart de finale malgré le soutien de quelques supporters ayant fait le déplacement. Cet excellent résultat permet à la société d'obtenir son 3<sup>ème</sup> titre départemental en 5 ans.

Puis vint l'hiver et son traditionnel championnat des clubs d'où nos boulistes sortirent premiers de leur poule avant de s'incliner par la suite en quart de finale (eux aussi) contre une équipe de Saint Jeures qui sera finalement championne de l'Yssingelais. Quelques concours dans le département de la Loire, au Chambon Feugerolles ou encore à Feurs, permettaient aux joueurs de s'éloigner un peu de leur base.

Avec le printemps (enfin) arrivait le grand moment : pensez deux équipes de 3D qui allaient « faire » les tournois de Pentecôte à Lyon les 3 et 4 juin. Le concours de 3D regroupait 704 quadrettes, soit 2 816 joueurs ! L'équipe composée de M. Play, J.P. Epalle, J.P. Grenier et J.L. Bagrowski perdait au barrage après les poules et l'autre équipe de J.P. Odouard, J.G. Rasclé, S. Garmigny, et F. Souveton se hissait (quand même !) en 32<sup>ème</sup> de finale pour perdre contre une bonne formation de la banlieue lyonnaise... cela faisait 5 parties de gagnées !

Bon l'été arrive (peut-être) ! avec ses concours estivaux ou officiels : comme les qualifications au Championnat de France ou quelques concours plus relevés ; mais aussi avec plusieurs rendez-vous que vous fixe La Boule Amicale.

- le Tête à Tête entre sociétaires suivi du casse-croûte le 16 juin
- les 32 doublettes 3D et 4D du 28 juillet et du 25 août
- le concours de la famille Fayolle, sur invitation le 1<sup>er</sup> septembre et aussi juste avant la soupe aux choux réservée aux sociétaires le 21 août.

Au fait ! La Boule Amicale avait organisé le dimanche 18 mars, au boulodrome couvert, une demie-finale des centres de formation des jeunes boulistes de Brives-Charensac et du CFB de l'Yssingelais... Comme quoi les jeunes jouent aussi aux boules.

Et voilà, c'était en quelque sorte, les quatre saisons de La Boule Amicale de Saint Romain.

## E.S.S.R.



La saison 2000 vient de se terminer et pour la première fois de son histoire l'E.S.S.R. remporte une coupe de la Haute-Loire en catégorie Séniors féminine. En effet, le 3 juin, sur le stade de Coubon, Saint Romain remportait la finale qui l'opposait à Bas en Basset sur le score sans appel de 6 à 0.

Les Séniors moins « fringant » ont sauvé leur saison sur les derniers matchs en mettant plus de hargne dans leur jeu.

La fin de saison a été dure pour le CRITERIUM. Des joueurs peu disponibles ont handicapé cette équipe qui n'a pas pu démontrer toutes ses qualités.

Saint Romain est toujours en entente dans toutes les catégories jeunes mais on peut regretter le faible intérêt qu'ont les garçons et les filles de Saint Romain pour le ballon rond.

Malgré, les 85 licenciés que compte aujourd'hui l'E.S.S.R., des problèmes d'encadrement et d'effectif pour les équipes elles-mêmes existent toujours, c'est pourquoi, toutes les personnes intéressées par le ballon rond et la vie associative sont priées de se faire connaître.

L'E.S.S.R. envisage de créer une équipe débutante. Cela concerne les garçons et les filles nés en 1994, 1995, et 1996. Tous les parents intéressés sont priés de prendre contact avec les dirigeants.

Bonnes vacances à tous.

Le Président  
Daniel LARDON

## COMITÉ F.N.A.C.A.

Comme chaque année le 19 mars, nous commémorons l'anniversaire du cessez le feu en Algérie. Cette manifestation est suivie d'un repas amical à la salle des fêtes, repas avec animation et cette année, nous avons invité nos amis de Saint Victor Malescours.

Pour fêter le 21<sup>ème</sup> siècle, nous avons décidé les 16 et 17 juillet de visiter l'Aérospatiale et la Cité de l'Espace, ainsi qu'un avion Concorde à Toulouse.

Notre comité participera à la préparation de la soupe aux choux à l'occasion de la vogue.

Début septembre aura lieu un concours de pétanque entre adhérents et amis suivi d'une bonne soupe aux choux. Puis, le 30 septembre, Congrès Départemental à Saugues.

Le dimanche 21 octobre, à la salle des fêtes, un thé dansant sera organisé avec notre ami Michel Clavaron à l'accordéon. Cette après-midi récréative aura-t-elle plus de succès que l'an dernier ?

Bonnes vacances à toutes et à tous et à très bientôt.

Le Président  
René Kaczmarek

## TARIFS COMMUNAUX

**SECRETARE** Madame GUILLAUMOND Nicole  
**DE MAIRIE :** Téléphone de la Mairie : 04.71.61.00.08  
Téléphone des pompiers : 18

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert :

- le lundi : de 14 h à 18 h
- le mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le samedi : de 9 h à 12 h

**MAIRE :** . Monsieur Olivier CIGOLOTTI Téléphone : 04.71.66.23.59  
Permanence tous les samedis de 9 h à 11 h

**ADJOINTS :** . Madame THEVENET Marie-Claude Téléphone : 04.71.66.24.10  
. Monsieur PEYRE Serge Téléphone : 04.71.66.29.58  
. Monsieur FRISON Roland Téléphone : 04.71.66.20.63  
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h.  
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

**ASSISTANTE**  
**SOCIALE :** Permanence tous les jeudis de 9 h à 10 h en Mairie.

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

### **« JEUNESSE/VIE ASSOCIATIVE ET SCOLAIRE »**

- . Monsieur CIGOLOTTI Olivier
- . Madame THEVENET Marie-Claude
- . Madame DELOLME Véronique
- . Monsieur BRUNON Damien
- . Monsieur GUILLAUMOND Gilbert
- . Monsieur CLAPEYRON Louis

### **«URBANISME ET VOIRIE TRAVAUX »**

- . Monsieur CIGOLOTTI Olivier
- . Monsieur FRISON Roland
- . Monsieur LARGERON Roger
- . Monsieur PEYRE Serge
- . Monsieur CLAPEYRON Louis
- . Monsieur MANEVY Michel

### **« INFORMATION ET COMMUNICATION »**

- . Monsieur CIGOLOTTI Olivier
- . Monsieur JURINE Michel
- . Madame MONTERYMARD Marie-Noëlle
- . Monsieur DIGONNET Henry
- . Monsieur GUICHARD Martin
- . Monsieur BOURRIEL Philippe

### **« FINANCES »**

- . Monsieur CIGOLOTTI Olivier
- . Madame THEVENET Marie-Claude
- . Monsieur GUICHARD Martin
- . Monsieur JURINE Michel
- . Monsieur FRISON Roland





**Cabinet Louis CHALAYE**  
Géomètre-Expert D.P.L.G.

Etudes et réalisations de Lotissements  
Voirie - Réseaux  
Projets Communaux et Particuliers

9, Avenue de la Libération - 43120 MONISTROL-sur-LOIRE  
Tél : 04 71 61 59 15 Fax : 04 71 66 54 86 Mobile : 06 81 94 38 51

TRACTEURS  
MOTOCULTURE  
MACHINES AGRICOLES  
EQUIPEMENTS D'ELEVAGE  
ATELIER SPECIALISE

## Garage Jean-Paul SOUVIGNET

LA ROCHETTE - 43140 ST-DIDIER EN VELAY  
Tél. 04 71 61 17 43 - Fax 04 71 61 06 97



**TOUS TRAVAUX ROUTIERS**

**LOTISSEMENTS**

**VILLAS**

**SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS**

**DALLAGES ET BORDURES**

**ASSAINISSEMENT**

**PAULET et Cie**

Z.I. LES TAILLAS - BP 29 - 43601 SAINTE-SIGOLENE CEDEX  
Tél. 04 71 66 46 46 - Fax 04 71 66 14 24

Collecte mécanisée - Mobilier urbain de propreté - Collecte sélective



Mise en place - Entretien de bacs roulants  
pour les ordures ménagères



Informations **04 73 14 37 20**

Location - Vente - Entretien - SAV - Livraison à domicile - Lavage

**Plastic Omnium Systèmes Urbains**

12 Rue Newton - 63100 CLERMONT-FERRAND

## CABINET D'ASSURANCES

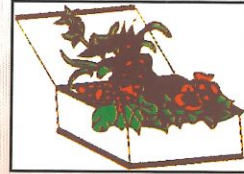
Serge HILAIRE - Philippe RIVOIRE



ASSURANCES

Toutes assurances :  
Particuliers - Professionnelles  
Risques d'entreprises  
Placements Financiers

6, rue Charles Dupuy - B.P. 53 - 43600 Saintr-Sigolène  
Tél : 04 71 66 62 30 - Fax 04 71 66 69 17



*La Boîte à Fleurs*

**Ouvert 7 jours / 7**

**Yvette BONNET**

Toutes  
compositions  
florales



4, rue du 19 mars  
43220 DUNIERES  
Tél. 04 71 66 81 40

- Spécialité de vins de café
- Vins fins
- Champagnes
- Bières
- Boissons

**ROUCHON  
SOUCHON**



43330 PONT-SALOMON - Fax : 04 77 35 00 29

**Tél. 04 77 35 00 20**

**Michel DRIOT**  
Agent général



Assurance - Epargne  
Placements - Retraite

Entreprise certifiée ISO 9002 par



B.P. 26 - 8, Place Foch  
43140 St-Didier-en-Velay

Tél : 04 71 61 05 58

Fax : 04 71 66 28 09

e-mail : driotmi@agents.agf.fr

**EUROL DURAND PHILIPPE**  
**PAVAGE**  
**DALLAGE**  
**GRENAILLAGE**

**TRAITEMENT DE PROTECTION**

des pavés, dalles, tomettes

43370 ST CHRISTOPHE SUR DOLAIZON

**TEL : 04.71.03.14.33**



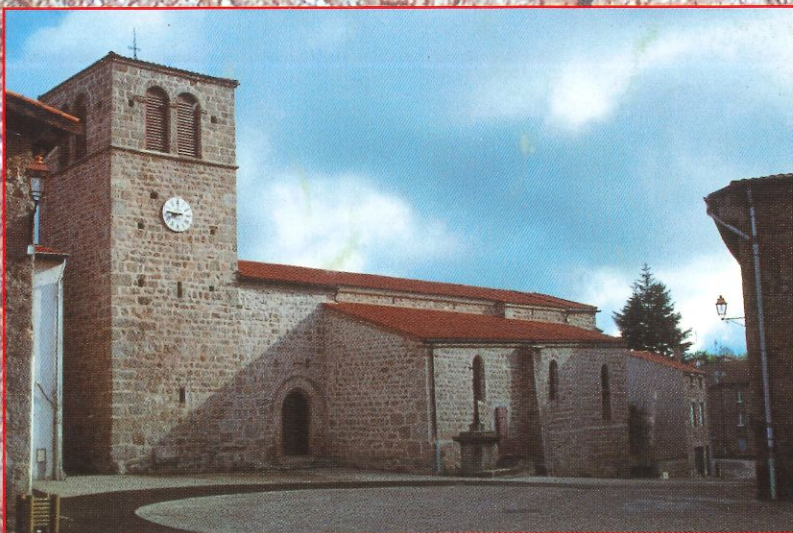
TRAVAUX PUBLICS - DÉMOLITION  
CARRIÈRES - LIVRAISON DE MATÉRIAUX  
STABILISATION DES SOLS PAR ENGAZONNEMENT HYDROLIQUE  
LOCATION ET ENLÈVEMENT DE BENNES À DÉCHETS

Adresse du siège social :  
Z.A. du Rousset  
43600 LES VILLETES

Adresse Postale :  
B.P. 77  
43120 MONISTROL-SUR-LOIRE

**Tél : 04 71 75 60 30 - Télécopie : 04 71 75 60 31**







## UN PROJET D'IMPLANTATION INDUSTRIELLE SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE RULLIERE EST ACTUELLEMENT A L'ETUDE

Ce projet, validé par le conseil municipal dans sa séance du 30 juin 2001, devrait permettre l'implantation de la société M.D.S. ayant pour activité la maintenance industrielle dans le secteur de la plasturgie.

Cette activité sans nuisances pour l'environnement permettra la création de plusieurs emplois qualifiés.

Cette société souhaite s'implanter au plus près d'une part de sa clientèle. (industries de St-Pal Ste-Sigolène)

Compte tenu de cette volonté le choix de la zone de Rullière a été retenue pour cette réalisation.

Une attention toute particulière a été apportée à l'impact visuel de cet édifice dans le site.

La communauté de Communes, ayant désormais compétence en matière d'activités industrielles, suite à la mise en œuvre de la taxe professionnelle unique, procèdera à l'acquisition foncière des surfaces nécessaires et réalisera les travaux d'aménagement de la plate-forme d'environ 6 730 m<sup>2</sup>.

